

APPEL du collectif CGT MSA des 9 et 10 octobre 2023

L'HEURE EST À LA MOBILISATION !!



Alors que les profits des grandes entreprises battent des records, le gouvernement Macron amplifie la remise en cause des droits et conditions d'existence des salariés et retraités.

Le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2024 poursuit la casse du système de santé avec en particulier :

- Le Budget de la santé ne suit pas l'inflation et va diminuer encore les moyens des hôpitaux et de toutes les structures de soins : 3,5 milliards d'économie sur le dos des patients.
- Les Mutuelles annoncent des augmentations de tarif pour financer les 1,3 milliards de dépenses qu'elles vont devoir absorber.
- Les employeurs se voient attribuer le droit d'annuler un arrêt maladie, et les indemnités journalières qui vont avec, par un médecin choisi par eux.
- Arrêts de travail en visio-consultation limités à 3 jours. Comment trouver un médecin si la santé ne s'améliore pas ?

Et le doublement des franchises médicales est toujours à l'ordre du jour.

Dans le même temps, le financement de la Sécurité Sociale est attaqué par les exonérations de cotisations par dizaines de milliards et...la stagnation des salaires face à l'inflation !!!

Le blocage des salaires se poursuit, en particulier en MSA où les salariés ont perdu plus de 15 % de pouvoir d'achats sur les 6 dernières années.

L'intersyndicale MSA a rejeté les propositions indécentes et discriminatoires présentées par les employeurs lors de la CPPNI du 5 octobre 2023 : l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point laissera sur la touche les 640 salariés les moins bien payés qui resteront en dessous du SMIC et la prime ponctuelle proposée exclue 28% du personnel.

Elle se réunira lundi 16 octobre pour construire les actions à mettre en œuvre.

L'HEURE EST À LA MOBILISATION !!

DÈS LE 13 OCTOBRE, LANÇONS L'ACTION LORS DE LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE ET INTERSYNDICALE POUR LES SALAIRES.

LA CGT APPELLE SES ADHÉRENTS, MILITANTS, À DISCUTER, DÉBATTRE DANS LES CAISSES, AVEC LES SALARIÉS, AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES POUR DÉFINIR LES MOYENS D' ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE.